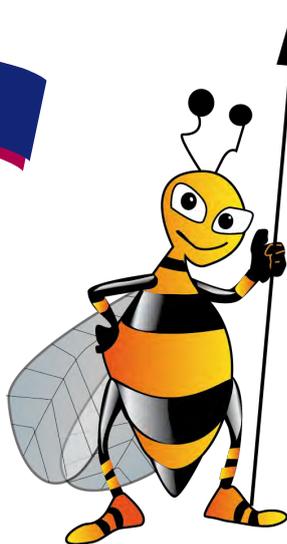


sommaire

- édito : « élire ses maîtres ne supprime ni les maîtres, ni les esclaves » - p1
- Comité des Œuvres Sociales : pour s'payer un COS c'est tard ! - p2
- lutte contre l'austérité : Trouvons le vaccin contre le virus de la pensée unique - p3
- hygiène et sécurité : Nouveau coup de grisou à Roubaix centre - p4
- SUDoku : le cheffailthon, n'envoyez pas vos dons au 06 13 24 91 51 - p4
- projet de loi sur le renseignement : tous présumés coupables ... mais de quoi ? - p5
- notre statut : chantage à une revalorisation salariale rikiki - p6



L'aiguillon net [La e-piqûre!]

e-bulletin mensuel d'infos de **Sud**

Édito : « Elire ses maîtres ne supprime ni les maîtres, ni les esclaves. » - Marcuse

(spéciale dédicace)

Contre toute attente ... non, on déconne encore ! ... c'est M. LECERF, alias JR, qui a été élu président lors de l'assemblée plénière du 2 avril. Faut dire qu'il attendait ça depuis plus de 20 ans ! L'endurance finit par payer !

Contre toute attente ... euh, là on déconne plus ! ... on a plutôt halluciné d'ailleurs ! D. MANIER a prononcé un discours lors de cette assemblée plénière d'engagement à gauche pour un service public de qualité qu'il faut défendre jusque dans les moyens dédiés à toutes les missions de notre collectivité ... la bonne blague ! Avec ses potes, il a fait quoi ces dernières années ?!

Contre toute attente ... non ! là aussi, on s'y attendait ... **JR et sa nouvelle majorité ont d'ores et déjà annoncé leurs intentions de tailler dans la masse salariale ... bref, supprimer des postes et/ou baisser les primes et/ou supprimer des formations et/ou toucher au temps de travail ... cogner sur les agents du Département.**

Cogner sur la population aussi ... notamment sur les plus précaires puisqu'il est déjà question de « remettre les bénéficiaires du RSA au travail ». Une fois encore, le discours habituel qui tend à suspecter les pauvres de fraudes ou alors d'être les responsables

du chômage de masse. Le nouveau président a annoncé son intention de travailler étroitement avec les entreprises. Que doit-on comprendre ? Qu'il va subventionner les emplois ? Pas possible, il n'y a plus de sous ! Ou alors, qu'il va fournir aux patrons d'entreprises du Nord une main d'œuvre peu coûteuse et corvéable car redevable ! Dans ces dispositions discutables, quel sera le rôle des agents du Département ?

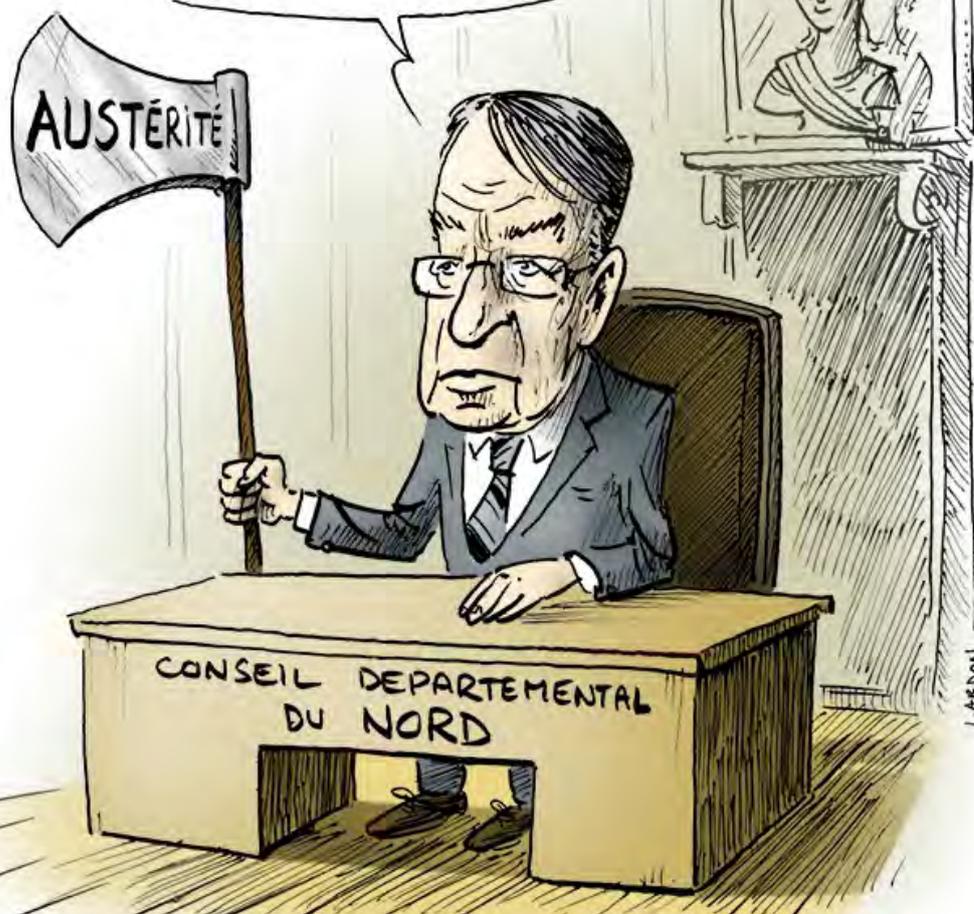
En tout cas, aujourd'hui tout semble être en suspens : plus d'interlocuteur (les directeurs généraux sont sûrement occupés à sauver leur poste en prouvant qu'ils sont solubles dans toutes les politiques), des rencontres avec l'administration (sur des sujets en cours) annulées, pas de date pour la CAP, aucun CHSCT de programmé alors que le besoin existe.

On ne sait donc pas, pour l'heure, si la situation du personnel départemental et la négociation avec ses représentants sont une priorité pour le nouvel exécutif.

Seule chose certaine, **le nouveau président n'envisage pas de changement de cap en matière d'austérité dans la gestion du personnel, simplement encore un renforcement de la rationalisation.**

En écho, à SUD, nous ne changerons donc pas de cap dans nos actions, simplement nous les renforcerons encore.

J'AI UN PROGRAMME
TRÈS SIMPLE.



En 2006 et 2010, attaché à l'idée que le Comité des Œuvres Sociales (COS) soit **un espace rendant l'ensemble des agents acteurs de leur vie culturelle, du développement de leurs loisirs et de leur action sociale**, SUD avait décidé de se présenter aux élections des membres du Conseil d'Administration de l'association.

Nous appuyions notre candidature sur la **nécessité de voir évoluer le fonctionnement du COS pour permettre l'investissement de toutes celles et tous ceux qui le souhaitent, en promouvant et en ouvrant vraiment l'éducation populaire à tous.**

En 2011, nos 4 élus au CA du COS démissionnent. L'ensemble des militants SUD investis dans les différentes commissions pour orienter le COS vers plus de démocratie, de transparence, d'égalité et d'accessibilité ont été confrontés au blocage systématique de nos propositions par le syndicat majoritaire au conseil d'administration.

Pourtant, un nouveau projet pour le COS était possible. Il suffisait de faire le choix de réorienter les priorités budgétaires et de réformer le fonctionnement interne de l'association.

Depuis, nous constatons que le Comité des Œuvres Sociales cantonne toujours plus son activité à la distribution de prestations standards par le biais de catalogues et de guichets ... on est très loin de l'accès à la culture au sens large, et de son animation.

Rien ne sépare plus le COS de la centrale d'achat de prestations et de divertissement ... et d'ailleurs une partie de la billetterie est confiée maintenant à un prestataire extérieur (DirectCE).

Lors de notre départ du CA du COS (mai 2011), nous avons fait part à l'ensemble des agents de l'impossibilité d'infléchir de l'intérieur la politique menée par la CFDT (FO et l'UNSA claquent également la porte quelques mois plus tard). Nous avons donc appelé les agents à se réapproprier l'association en se manifestant notamment à l'occasion de l'assemblée générale de juin 2011.

L'absence de réaction suites aux démissions du COS de l'ensemble des syndicats, tend à démontrer que les agents ne sont pas prêts à le voir évoluer.

Il y a quelques mois, notre projet syndical a été clairement identifié et légitimé par notre résultat aux élections professionnelles de décembre.

Pourtant **de notre place de seconde organisation**

syndicale du Département nous ne sommes pas interpellés sur la nécessité de porter un projet alternatif pour le COS.

En conséquence, **nous faisons le choix de ne pas nous présenter aux élections des membres du Conseil d'Administration du COS le 5 juin prochain.**

Ce choix est conforté aujourd'hui par le niveau affligeant des propos et slogans portés par les 3 organisations syndicales candidates pour l'heure :

→ Une campagne d'adhésion à un catalogue encore plus éloigné du quotidien des agents du Département mené par l'UNSA qui veut s'emparer du COS pour le supprimer au profit du CNAS, une énigme !

→ Une campagne de la CFTC harcelante (multiplication des envois mails sur les boîtes des agents 2 à 3 fois par semaine) et insultante à l'égard du personnel du COS, dans laquelle le leitmotiv est le « coup de fouet » (sic) pour l'ouverture de guichets non-stop sans à aucun moment tenir compte des réalités de travail des gestionnaires et des conditions de travail que

cela engendrera (dans quelques semaines, ils proposeront peut-être l'ouverture le dimanche). Une organisation syndicale qui se comporte déjà comme un patron et qui vante les mérites du « je consomme ce que je veux, quand je veux, ou je veux et sûrement n'importe quoi, le principal étant de consommer ». C'est d'ailleurs probablement pour cela que la CFTC ne se mobilise pas contre le projet de loi Macron.

→ Une campagne au rabais et défensive de la CFDT qui

tente de défendre un bilan pas très glorieux, de plus en plus proche d'un catalogue de prestations, peut-être alléchantes, mais juste consuméristes, d'accès inégalitaire et ne profitant qu'à une minorité.

Ces conduites suicidaires pour le COS fragilisent une association qui sera de toute manière malmenée par les restrictions budgétaires prévues par le nouvel exécutif départemental.

Bref ... bien triste avenir pour le COS !



Lutte contre l'austérité : Trouvons le vaccin contre le virus de la pensée unique !

Il y a 144 ans pile poil, un mouvement ouvrier s'est émancipé et a décidé, seul, de son devenir, en proclamant " La Commune" à Paris et dans d'autres grandes villes de France.

Ce mouvement s'est construit sur la **volonté de transformer profondément la société afin de faire évoluer les conditions de vie et de travail d'une classe sociale entière soumise à l'exploitation.**

Ainsi, seuls et dans un mouvement d'avant-garde, ces ouvriers, ces gens du peuple décident que les femmes et les hommes sont égaux en droit (droit de vote des femmes), d'abolir la peine de mort, de créer les comités et caisses d'entraide pour les chômeurs, de rendre l'école laïque, gratuite et ouverte à tous les enfants, d'allouer une indemnité de survie aux plus pauvres, etc. ... bref mettre en acte de véritables acquis sociaux et sociétaux bien avant la République. Tout ça jusqu'à ce que les dirigeants de cette dernière les répriment dans le sang.

Chaque progrès social, chaque acquis dont chaque salarié ou travailleur bénéficie a été arraché au prix d'un rapport de force incessant, entre ceux qui, possèdent tout et ceux qui ne possèdent rien d'autre que leur force de travail pour vivre.

Aujourd'hui, en 2015, au 21ème siècle nous sommes dans une période où tout ce qui a été durement acquis est méthodiquement démantelé (destruction du droit du travail protecteur, anéantissement de la protection sociale etc.)

...Régression violente dans une apparente paix sociale où toute réaction, toute résistance sont délégitimées et neutralisées au nom d'un soit disant intérêt commun qui serait la lutte contre le chômage de masse et la sortie de la crise.



Aujourd'hui pas besoin d'envoyer l'armée, pas de fusil face à la contestation, juste un discours anesthésiant distillé quotidiennement par des "experts" et des médias œuvrant à la dé-conscientisation et diffusant l'idée que la lutte des classes n'existe plus pour mieux la gagner.

Le 9 avril, nous étions 300 000 dans les rues pour rejeter la politique qui vise à faire supporter aux salariés et aux personnes privées d'emploi les conséquences d'une crise dont seuls les actionnaires et les banquiers sont responsables.

Nous aurions pu être encore plus nombreux si la contestation n'avait pas été neutralisée et les débats confisqués par ceux et celles qui contaminent nos cerveaux au « 20 heures » tous les soirs.

Nous devons être plus nombreux pour renverser cette logique de régression sociale sans précédent. L'information qui nous est refusée, nous devons aller la chercher !

Nous devons nourrir notre esprit critique en écoutant, par exemple, les économistes exclus des plateaux de télé qui ne font pas de leur matière une science exacte et surtout la mettent au service de l'intérêt général.

Nous devons refuser l'absence d'alternative servie comme une vérité absolue !

L'histoire nous a appris que la logique infernale de l'exploitation peut être à tout moment renversée.

Hygiène et sécurité : Nouveau coup de grisou à Roubaix centre

Lundi 13 avril, des collègues de l'UTPAS Roubaix-centre sont victimes de malaises et interpellent notre organisation syndicale.

Sur place, ils nous expliquent que l'air respiré dans les locaux leur cause maux de tête, vertiges, nausées, irritations des yeux et des voies respiratoires depuis quelques temps.

3 secrétaires sont accueillies aux urgences du CH de Roubaix. Diagnostic : dose anormalement élevée de monoxyde carbone (CO) dans l'organisme. Elles sont placées sous masque à oxygène durant une heure.

Ce n'est pas la première fois que ce type de malaise survient à Roubaix centre. **Ces 3 dernières semaines, des collègues présentaient les mêmes symptômes et des analyses du sang confirmaient une « intoxication » au CO.** Aucune disposition autre que des prises de mesure de l'air n'ont été mise en œuvre.

Plus largement, c'est depuis février 2011 que les agents travaillant dans ce bâtiment sont victimes régulièrement d'intoxications. Des collègues ont dû être hospitalisées et l'une d'entre elles a été placée en caisson hyperbare.

A l'époque, les analyses effectuées avaient permis de trouver une présence anormale de CO₂ (dioxyde de carbone), de CO (monoxyde de carbone), de formaldéhyde et de toluène. Mais aucune cause n'a été trouvée, jus-

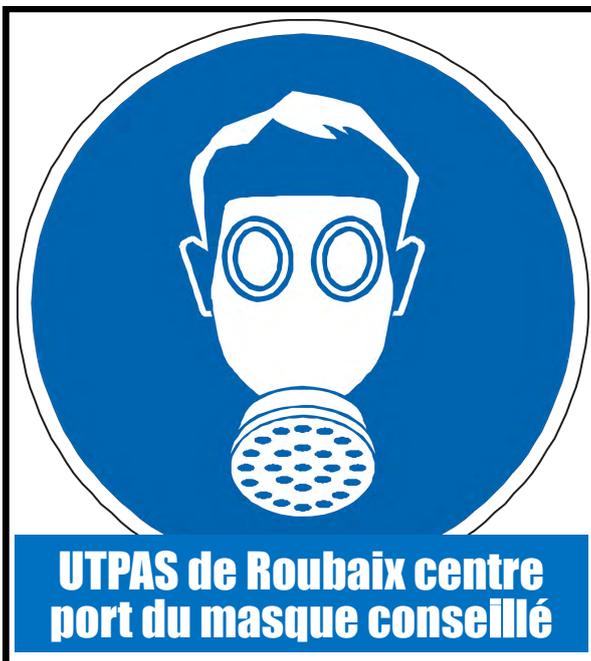
d'effectuer une déclaration de danger grave et imminent suivie d'un droit de retrait pour se mettre, physiquement, en sécurité.

D'autres collègues ont, depuis, effectué des examens médicaux révélant une présence anormale de toxiques. Certains sont en arrêt maladie et en accident de travail.

A ce jour, l'administration ne remet pas en question les droits de retrait. Elle a organisé le service de manière à ce que seule l'urgence soit assurée depuis les locaux du service de prévention santé, situés en face. Elle a entamé également une petite série d'analyses visant, une nouvelle fois, à la prise de mesure de substances toxiques dans l'air. Les résultats sont attendus pour fin avril.

Une chose est sûre : cette exposition indéniable a des répercussions sur la santé des collègues.

Ces derniers, qui ne souhaitent pas perdre leur vie à la gagner, maintiendront leur droit de retrait tant qu'aucune explication claire et susceptible d'être rassurante ne leur sera donnée. Le danger encouru doit cesser ! Nous pensons que la récurrence des intoxications avec leurs conséquences observables sur la santé devraient amener l'exécutif à prendre la décision de reloger l'ensemble du personnel.



qu'à présent pour expliquer ce phénomène. En conséquence, par simple mesure de prévention, seule la ventilation des locaux a été renforcée par la pose d'une VMC.

Ce lundi 13 avril donc, au vue de la récurrence des faits et de la gravité de la situation, 48 collègues ont décidé

SUDoku : le cheffailthon, n'envoyez pas vos dons au 06 13 24 91 51

MAIS POURQUOI SONT-ILS SI MÉCHANTS ?



Bouh ... qu'ils sont vilains avec nous les SUD ! Ils organisent dans tout le département des safaris cadres ... ils nous salissent ...même qu'ils montent nos agents contre nous ... on est plus maît' à not' maison ... m'enfin qui c'est qui porte eul'pantalon ? »

lon ? »

C'est la rengaine que nous sert ce nouveau syndicat exclusivement réservé à la catégorie de ceux qui encadrent (CFE-CGC).

En guise d'unique positionnement syndical, ils accusent SUD de « terrorisme » (sic). Et puis quoi encore ! Plutôt obscène comme remarque dans la période actuelle.

A croire qu'ils n'ont rien d'autre à dire ! A croire que c'est SUD qui a suscité leur récente vocation de « syndicalistes ».

Ils disent porter la voix de l'ensemble de l'encadrement alors que de nombreux cadres ne se reconnaissent pas dans leur démarche corporatiste et victimaire (et le comble c'est qu'ils sont beaucoup plus nombreux,

aux élections, à avoir choisi SUD plutôt que la CGC).

Sans réelle base, les cadres de la CGC sont obligés de créer un lobby comptant ainsi sur leur simple titre pour obtenir les bonnes grâces et le regard complaisant (ou complice) de l'exécutif départemental.

Contrairement à ce qu'ils affirment la force n'est pas toujours du côté du nombre ... Y'a qu'à demander aux agents des UTPAS d'Haubourdin-La Bassée et de Maubeuge-Haumont ce qu'il leur a fallu déployer comme énergie et arguments pour **dénoncer le management violent pourtant démontré et factuelisé.**

Pour faire avancer la recherche contre le cheffailisme ! Ensemble, boycottons le cheffailthon !



Au nom de la tranquillité publique sommes-nous prêts à tout accepter ? »

C'est la question que nous posons dans l'aiguillon- net de janvier dernier (article concernant les assassinats de Charlie Hebdo).

Cette question est d'autant plus cruciale que les députés et sénateurs s'apprêtent à voter d'une seule voix le **nouveau projet de loi sur le renseignement**, présenté par le gouvernement.

Les pouvoirs publics, assistés des médias de masse, relayent des « sondages » qui affirmeraient que les français seraient prêts à abandonner une partie de leur libertés pour lutter contre le terrorisme. Ces sondages tronqués créent la **confusion entre un objectif que personne ne peut contester (lutter contre le terrorisme) et les moyens pour parvenir à cet objectif qui ne sont jamais déclinés.**

Valls et Cazeneuve préparaient déjà de longue date le projet de durcir encore le dispositif de surveillance lié à la « sécurité intérieure » (3ème lois en 3 ans). Par opportunisme cynique, il se servent de l'émotion, de la peur suscitées par les meurtres du début d'année, pour justifier cette nouvelle escalade sécuritaire au nom de la lutte contre le terrorisme.

Mais cette loi ne concerne pas que la lutte antiterroriste, loin de là. **Elle s'appliquera à tous les domaines de la vie en société et autorisera, sans contrôle judiciaire, la surveillance des mouvements sociaux et des groupes de citoyens, voir de chacun d'entre**



nous, jugés, on ne sait pas trop par qui ni pourquoi, trop radicaux.

D'ailleurs, le gouvernement ne prend même plus la peine de nier ses intentions en invoquant les violences urbaines comme cible de son dispositif.

En écartant la justice de toute autorisation préalable aux écoutes, à l'utilisation de tous les dispositifs de surveillance des lieux privés, à la mise en place de matériel capable d'aspirer toutes les données des téléphones portables et des ordinateurs, en autorisant aussi la pose d'algorithmes prédictifs, c'est l'état de droit, garant des libertés fondamentales, que le gouvernement attaque et détruit.

Cette loi rendra légale la mise sur écoute de la totalité de la population. Chaque citoyen pourra être traité comme un terroriste potentiel. Chaque groupe organisé soupçonné de troubles à l'ordre public. C'est ce qui alerte jusqu'au New York Times, qui a fait sa une sur « *La France : Etat de surveillance* ».

Les parlementaires, qui se sont opposés au Conseil d'Etat, en passant outre ses demandes de modifications, ont encore durci le texte initial par leurs amendements qui augmentent le pouvoir des services chargés du renseignement. N'ayons donc aucun doute ils y sont favorables et le voteront sans aucun état d'âme !

Ils voteront ce texte **contre l'avis du syndicat de la magistrature, de l'union syndicale des magistrats, de l'ordre des avocats, de la CNIL, d'Amnesty internationale, de la ligue des droits de l'homme et de la quadrature du Net.** Mais de la part de ceux là, ces inconscients, on pouvait se douter de l'opposition. ⁵ Ce sont des

organisations toujours prêtes à brader notre sécurité au nom de la liberté !! Quelle bande d'irresponsables !

Mais, quand deux juges antiterroristes s'en mêlent, que le conseil de l'Europe s'inquiète de la « dérive sécuritaire liberticide que cette loi implique », et que l'actuel président de la commission de contrôle des interceptions de



sécurité dénonce « la faiblesse des garanties qu'apporte ce texte » là on peut flipper !

Et pour faire passer cette loi, aux incroyables conséquences, sans débats de fond, le gouvernement impose la procédure d'urgence. Le texte du projet de loi a été diffusé aux parlementaires le 20 mars et seuls 4 jours d'échanges sur la forme sont prévus du 13 au 17 avril à l'Assemblée Nationale. Il s'assure ainsi de la garantie supplémentaire que les aménagements ne seront que cosmétiques et prive l'ensemble des citoyens d'un débat pourtant essentiel car touchant à la liberté de tous.

A SUD, nous pensons, et nous ne sommes pas les seuls, que l'inflation sécuritaire et attentatoire aux libertés, justifiée exclusivement par la lutte contre le terrorisme, vise d'autres buts.

Le dépeçage de la protection sociale à laquelle nous assistons, les inégalités grandissantes, l'exploitation sans limite des travailleurs et la relégation de populations entières, sont la conséquence de l'extension d'une

compétition généralisée mais aussi une condition nécessaire. En effet, pour que ce système reste opérant et profitable, il est indispensable d'en contrôler les effets dévastateurs et surtout les individus et les groupes qui s'y opposent.

Depuis plusieurs années, le capitalisme s'est doté de tout un arsenal législatif pour organiser le contrôle des populations précaires et/ou résistants, « les plus dangereuses » !

Ce projet de loi, qui doit être bientôt voté, n'en est qu'une étape supplémentaire, mais qui franchit un cap sans précédent dans la légalisation de l'atteinte aux libertés.

Plus que jamais, ce qui se profile nous conforte dans notre volonté de transformer radicalement cette société qui opprime toujours plus ! C'est la cohérence et la logique de ce système économique social et policier qu'il faut renverser (si ce n'était pas encore fait ça y est on est mis sous surveillance).

Face aux alertes de toutes parts, le président de la République a annoncé qu'il saisirait le Conseil Constitutionnel. C'est donc la pression qui fait bouger les lignes.

Le vote de l'Assemblée Nationale est programmé le 5 mai.

Chacun d'entre nous est responsable d'agir contre ce projet de loi liberticide. Nous appelons chaque citoyen à interpellé son député pour qu'il ne vote pas ce texte.

Exemple de courrier à envoyer à son député :

Mme, M le député,

Le 5 mai prochain, vous devrez vous positionner au sujet du projet de loi sur le renseignement.

Au nom des valeurs dont j'espère qu'elles sont toujours les vôtres, ne vous rendez pas complice de cette loi liberticide au prétexte d'une lutte contre le terrorisme !

Comment ne pas voir que là n'est pas seulement la question ? Comment ne pas voir que ceux qui nous gouvernent aujourd'hui et ceux qui espèrent gouverner demain n'ont comme objectif majeur, avec cette loi, que de briser toute velléité de contestation de l'ordre établi afin que les inégalités sociales, criantes et croissantes, soient maintenues au bénéfice d'une oligarchie, qui devrait être notre ennemi commun.

Avec mes salutations républicaines.

notre statut : chantage à une revalorisation salariale rikiki

La ministre LEBRANCHU et le gouvernement ont présenté aux organisations syndicales leurs propositions de modifications des grilles de rémunérations des fonctionnaires ce mardi 21 avril à Paris.

En premier lieu, il était question de la catégorie C. La ministre propose de **fusionner l'échelle 3 avec l'échelle 4**, c'est-à-dire, par exemple, pour la filière administrative, intégrer dans une même échelle le grade d'adjoint administratif 2^{ème} classe avec celui d'adjoint administratif 1^{ère} classe, ou pour la filière technique, le grade d'adjoint technique 2^{ème} classe avec celui d'adjoint technique 1^{ère} classe.

Cette proposition est en soit une bonne chose puisqu'elle a pour objectif de niveler par le haut.

Seulement, elle s'accompagne d'une **ridicule valorisation indiciaire : + 7 pts (soit 32,55€) pour le premier grade et + 5 pts (23,25€) pour le second grade ... C'est nettement insuffisant au regard du gel de nos salaires par la neutralisation du point d'indice depuis plus de 5 ans !**

Pire, plus globalement, ces miettes ne camouflent même pas le tassement des grilles qui, avec **un allongement général de la carrière voit une perte de salaire considérable sur l'ensemble de celle-ci.**

La ministre propose également **l'intégration d'une partie des primes dans le traitement indiciaire.** Ceci correspond à une revendication de SUD. Seulement, le projet de Mme LEBRANCHU est une fois encore clairement **insignifiant puisqu'il s'agit d'intégrer les primes à hauteur de 4 pts d'indice pour les C, 6 pour les B et 9 pour les A.**

Inacceptable également, puisque **ces propositions vendues comme des avancées sont conditionnées, pour la ministre à une modification du temps de travail, évoquant même l'idée d'un repassage à 39H/hebdomadaire, à la suppression des jours de congés exceptionnels** (comme notre « semaine du président »). Pour notre fonction publique, la territoriale, elle évoque même, en dehors des négociations, la nécessité de ralentir le déroulement des carrières par l'augmentation du temps dans les échelons, les grades et les cadres d'emplois.

La ministre socialiste donne ainsi les arguments et un feu vert à l'exécutif UMP du Département pour tailler dans nos maigres acquis (semaine du président, RTT, primes, etc.)

Bref, pour la majorité des syndicats, c'est une copie à recevoir pour le gouvernement qui souhaite, de son côté, finaliser un accord avant l'été pour intégrer ces dispositions dans loi de finances pour une application en janvier 2016.



« Ceux qui ne bougent pas ne sentent pas leurs chaînes »
Rosa Luxembourg

TÉL 03 59 73 58 46 - FAX 03 59 73 58 47 - PORTABLE 036 955 13 360
sud@cg59.fr - <http://sudcg59.over-blog.com>



ÊTRE INFORMÉ, DÉBATTRE ET AGIR !

